

Sujet : [INTERNET] Route forestière col de voza

De : > michelpicq (par Internet) <michelpicq@aol.com>

Date : 07/10/2020 10:58

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Je suis contre ce projet de route forestière du col de voza qui n'a aucune nécessité économique et écologique et qui dénaturera ce site.
M. Picq

Sujet : [INTERNET] route Prarion

De : > deprezma (par Internet) <deprezma@yahoo.fr>

Date : 07/10/2020 11:43

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Avis : NON, évidemment. Même pas en rêve pour une personne intelligente et responsable !

Provenance : Courrier pour Windows 10

Sujet : [INTERNET] Lettre contre la construction de nouvelle construction de la route de Col de la Forclaz

De : > karsboucher1998 (par Internet) <karsboucher1998@gmail.com>

Date : 07/10/2020 14:04

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Messieurs, Mesdames,

Je vous écris au sujet de nouvelle construction de la route de Cold de la Forclaz. Je ne suis pas en faveur de cette projet. Par la présente, je vous envoie une lettre exprimant mes raisons.

Sincèrement,

,
Kars Boucher

— Pièces jointes :

lettre contre la route sur la Prarion.docx

13,9 Ko

Préfecture de Haute-Savoie
DDT Enquêtes Publiques

Sujet : Route Forestière du Col de Voza

7 octobre 2020

Messieurs, mesdames,

Avec cette lettre je veux exprimer mes sentiments **contre** le projet de route forestière pour les camions grumiers, entre Le Châtelard et Le col de Voza, sur les communes de Passy, Les Houches et Saint Gervais. Je ne suis pas en faveur de la construction pour des raisons économiques, environnementales et personnelles, qui je explique dans la reste de cette lettre.

Pourquoi construire une route pour des camions de 48 à 57 tonnes et les permettre sur la montagne, passer par un site classé ?

D'un point de vue du tourisme et économique, le trajet proposé est fréquenté par beaucoup de randonneurs qui cherchent la tranquillité de la nature. Si les randonneurs/touristes rencontrent des grand camions pendant leurs randonnées, cette site magnifique perdra son attraction unique et les touristes décideront rester chez eux ou aller ailleurs.

D'un point de vue de sécurité, c'est très dangereux de laisser utiliser la même route par des grands camions et randonneurs avec familles, des enfants petits, vtt etc. Sur une grand route comme prévue les camions vont rouler assez vite et c'est impossible prévenir que ça ne cause pas des situations très dangereux en haute montagne. A ce moment c'est même pas permis d'y passer en voiture pour des bonnes raisons.

D'un point de vue environnemental, vouloir exploiter davantage la forêt dans un secteur d'une rare richesse en biodiversité, et de surcroît partiellement situé dans le Site classé du Mont-Blanc, est un non-sens. Continuons à exploiter cette forêt de façon raisonnable et laissons de nombreuses espèces rares et protégées survivre et se développer dans ce secteur qui a beaucoup plus de valeur pour l'intérêt général s'il est laissé en l'état.

D'un point de vue économique, la création de cette route, aux frais des contribuables, ne permettra pas de rendre viable l'exploitation accrue des forêts du secteur de montagne concerné. Il s'agit donc d'une mauvaise utilisation d'argent public.

D'un point de vue personnel, ma famille est propriétaire du Chalet des Anglais. Pendant plusieurs générations nous prenons soin de ce magnifique chalet ancien. Nous gardons tout dans son état d'origine de 1865 et sommes dépendants de boire de l'eau du ruisseau. La pollution imminente qui implique la construction de la route et le trafic des camions, ne rendra pas cela possible à l'avenir. En outre, c'est très probable que les tremblements causées par la construction et le trafic lourd, aillent abimer notre chalet monumental.

Veuillez reconsidérer ce projet et utiliser l'argent pour un objectif plus respectueux de l'environnement et économiquement réaliste.

Meilleurs sentiments,

Mr K.W. Boucher

Koningsweg 260
3582GM Utrecht
Les Pays-Bas
0031 6 30231146
Karsboucher1998@gmail.com

Sujet : [INTERNET] Route Forestière du Col de Voza
De : > yamunakali (par Internet) <yamunakali@gmail.com>
Date : 07/10/2020 14:16
Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Messieurs, Mesdames,

Je vous écris au sujet de la nouvelle construction de la route de Cold de la Forclaz. Je ne suis pas en faveur de cette projet. Par la présente, je vous envoie une lettre exprimant mes raisons.

Sincèrement,

Yamuna Kali

— Pièces jointes : _____

Lettre contre la construction de nouvelle route forestiere de col de la
forclaz.docx

16,0 Ko

Préfecture de Haute-Savoie
DDT Enquêtes Publiques

Sujet : Route Forestière du Col de Voza

7 octobre 2020

Messieurs, mesdames,

Avec cette lettre je veux exprimer mes sentiments **contre** le projet de route forestière pour les camions grumiers, entre Le Châtelard et Le col de Voza, sur les communes de Passy, Les Houches et Saint Gervais.

Pourquoi construire une route pour des camions de 48 à 57 tonnes et les permettre sur la montagne, passer par un site classé ?

D'un point de vue du tourisme et économique, le trajet proposé est fréquenté par beaucoup de randonneurs qui cherchent la tranquillité de la nature. Si les randonneurs/touristes rencontrent des grands camions pendant leurs randonnées, ce site magnifique perdra son attraction unique et les touristes décideront rester chez eux ou aller ailleurs.

D'un point de vue de sécurité, c'est très dangereux de laisser utiliser la même route par des grands camions et randonneurs avec familles, des enfants petits, vtt etc. Sur une grande route comme prévue les camions vont rouler assez vite et c'est impossible prévenir que ça ne cause pas des situations très dangereux en haute montagne. A ce moment c'est même pas permis d'y passer en voiture pour des bonnes raisons.

D'un point de vue environnemental, vouloir exploiter davantage la forêt dans un secteur d'une rare richesse en biodiversité, et de surcroît partiellement situé dans le Site classé du Mont-Blanc, est un non-sens. Continuons à exploiter cette forêt de façon raisonnable et laissons de nombreuses espèces rares et protégées survivre et se développer dans ce secteur qui a beaucoup plus de valeur pour l'intérêt général s'il est laissé en l'état.

D'un point de vue économique, la création de cette route, aux frais des contribuables, ne permettra pas de rendre viable l'exploitation accrue des forêts du secteur de montagne concerné. Il s'agit donc d'une mauvaise utilisation d'argent public.

D'un point de vue personnel, ma famille est propriétaire du Chalet des Anglais. Pendant plusieurs générations nous prenons soin de ce magnifique chalet ancien. Nous gardons tout dans son état d'origine de 1865 et sommes dépendants de boire de l'eau du ruisseau. La pollution imminente qui implique la construction de la route et le trafic des camions, ne rendra pas cela possible à l'avenir. En outre, c'est très probable que les tremblements causés par la construction et le trafic lourd, aillent abimer notre chalet monumental.

Veillez reconsidérer ce projet et utiliser l'argent pour un objectif plus respectueux de l'environnement et économiquement réaliste.

Meilleurs sentiments,

Mme Yamuna Kali

Koningsweg 260
3582 GM Utrecht
Les Pays-Bas
+31 6 86065383
yamunakali@gmail.com

Sujet : [INTERNET] Enquête publique piste forestière col de Voza

De : > alass74 (par Internet) <alass74@free.fr>

Date : 07/10/2020 14:23

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr, Bron Jean-Paul
<jp.bron@wanadoo.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Lors de la réunion du Conseil municipal de Passy du 24 septembre 2020, il a été signalé que les travaux de la route devaient impérativement être terminés, et toutes les factures payées, pour le 5 décembre 2022, afin de pouvoir toucher la subvention européenne (fonds FEADER). Voir <https://youtu.be/OMzgyLXaU8c>

Or, ces travaux ne peuvent pas avoir lieu à n'importe quelle période de l'année. Il faudra trouver les "fenêtres" disponibles, lorsque les espèces présentes dans le massif du Prarion ne seront pas en période de nidification ou d'hivernage. Ces périodes varient selon les espèces et selon le type de travaux prévus, comme le détaillent les pages 120 à 123 de l'Etude d'impact volume 2 et en particulier le tableau 27.

Tableau 27 Périodes favorables aux travaux

| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | |
|-----------------------------|--|--|--------------|--------------|--------------|---|---|---|---|--|----|---|-----------|-----------|
| | | Période favorable | | | | | | | | | | | | |
| | | Période moyennement favorable | | | | | | | | | | | | |
| | | Période défavorable | | | | | | | | | | | | |
| Période sensible faune | Amphibiens | | | Reproduction | | | | | | | | | | |
| | Reptiles | | | Reproduction | | | | | | | | | | |
| | Mammifères (Ecreuil) | | Reproduction | | | | | | | | | | | |
| | Oiseaux forestiers et rapaces nocturnes | Reproduction | | | | | | | | Chants territoriaux | | | | |
| | Chiroptères | Hivernage | Transit | | Reproduction | | | | | | | | Transit | Hivernage |
| | Tétras-lyre | Hivernage | | | Reproduction | | | | | | | | Hivernage | |
| Périodes favorables travaux | Coupes des arbres (n-1) | Défavorable (reproduction oiseaux forestiers et gîtes estivaux et hivernaux chiroptères) | | | | | | | | Période la plus favorable => évite la destruction de nichées et de gîtes | | Défavorable (gîtes hivernaux chiroptères) | | |
| | Terrassement hors zones sensibles (n) | Favorable du bas de la piste forestière jusqu'au croisement de la piste de Plancier | | | | | | | | | | | | |
| | Terrassement en zone sensible (n) : zones de reproduction du tétras-lyre et des petites chouettes de montagne Croisement de la piste de Plancier au Prarion | Défavorable | | | | | | | | Favorable | | | | |

Selon ces dispositifs de protection de la biodiversité, la coupe des arbres pourrait être faite en septembre-octobre 2021. Pour toutes les parties à déboiser, entre le Châtelard et le Plancier, les travaux de terrassement ne pourraient donc débuter qu'à partir d'août 2022, soit dangereusement près de la date fatidique du 5 décembre 2022. Il est peu probable, au vu de l'ampleur du chantier dans cette partie du massif, que les travaux puissent être réalisés dans les temps, c'est à dire en 3 mois environ, avant l'arrivée de l'hiver (de août à octobre 2022 probablement, si tout va bien).

Le risque serait que ces préconisations soient ignorées et que les travaux débutent au mauvais moment pour la biodiversité, sous prétexte de l'urgence de les terminer.

Etant donné les pentes et l'altitude du chantier, les périodes d'intempéries pourraient avoir un impact négatif supplémentaire sur ce calendrier.

Il est donc probable que la date du 5 décembre 2022 ne soit pas respectée. Qui paiera alors la facture ? Les habitants des Houches, de Passy et de St Gervais ? Les Communautés de Communes concernées ? Etant donné le refus de solidarité démontré par la municipalité des Houches concernant le versement de l'impôt de péréquation entre les communes, en début de mandat, il est envisageable que les élus des autres communes rechignent à leur tour à aider la commune des Houches.

De plus, le coût de 1,4M€HT annoncé semble bien faible par rapport à l'ampleur des travaux à réaliser. La création de la route entre Montcoutant et le col de la Forclaz impliquera des travaux importants, dans des pentes raides. Le chantier dans sa globalité représente 13 655 m linéaires, à multiplier par la largeur de la tranchée nécessaire, sachant que la chaussée elle-même fera au minimum 4 m de large, à laquelle il faut ajouter les bas côtés et écoulements d'eau. C'est à bas mot un terrassement de 60 000 m², qu'il faudra réaliser, soit 6 hectares, en montagne. Il faut ajouter à cela le coût de l'arrachage des arbres, le coût du revêtement...

Ce chantier va sans aucun doute coûter beaucoup plus cher que ce qui est annoncé dans le dossier d'enquête publique. Quel sera son véritable coût ? Et qui financera vraiment ce projet au bout du compte ?

Ce dossier pourrait devenir un boulet pour les élus concernés, qu'ils traineront tout au long du mandat qui débute à peine. Le jeu en vaut-il vraiment la chandelle ?

De plus, le bilan carbone de ce projet n'est pas connu. Un bilan complet a été demandé, mais il n'est pas encore réalisé. Toute décision finale devrait être reportée afin de pouvoir étudier ce bilan carbone réel, quand il sera enfin disponible.

Le massif du Mont-Blanc est un des secteurs de France les plus touchés par le réchauffement climatique, qui atteint déjà 2 degrés ici actuellement. Si nous ne sommes pas capables localement de mettre en oeuvre des projets après avoir évalué leur impact sur le changement climatique, nous serons bien mal placés pour demander la baisse des émissions ailleurs ou des compensations financières pour les dommages causés en cas de catastrophes naturelles ou de chute de l'activité touristique hivernale !

Pour ces raisons, et beaucoup d'autres déjà exprimées par les associations France Nature Environnement Haute-Savoie, LPO Haute-Savoie et Inspire, je suis fermement opposée à ce projet écocide.

Bien cordialement.

Anne Lassman-Trappier
Les Houches

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet de route forestière au Col de Voza

De : > marechal.laurene (par Internet) <marechal.laurene@gmail.com>

Date : 07/10/2020 14:23

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je vous écris au sujet de l'enquête sur le projet de route forestière au Col de Voza.

Je suis entièrement CONTRE.

Les arguments avancés en faveur du projet me semblent très faibles et ne justifient pas la création d'une telle route. Le chemin actuel permet déjà l'exploitation du bois et les raisons d'un meilleur accès me paraissent nulles, si ce n'est pour faire plus de profit plus vite.

Ce projet commercial ne profiterait qu'à quelqu'uns. En attendant il menace la biodiversité du lieu et va à l'encontre des prétentions de la zone en tant que "réserve naturelle".

La dépense publique devrait être mise au profit d'une meilleure infrastructure des transports publics de la région, une rénovation du patrimoine et pour la recherche environnementale.

Nous devons penser LONG TERME. Nous ne pouvons plus nous permettre une vision court terme avec les conséquences désastreuses qu'elle engendre.

Je vous remercie de prendre ce message en considération.

Cordialement,
Laurene Marechal

--

Laurene Marechal Thompson
marechal.laurene@gmail.com
+33 7 86 29 10 61

Sujet : [INTERNET] CONTRE projet de route forestière au Col de Voza
De : > steventhompson1990 (par Internet) <steventhompson1990@gmail.com>
Date : 07/10/2020 14:45
Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

En tant qu'habitant et travaillant dans la vallée de Chamonix, je vous écris à propos du projet de route au Col de Voza.

Je suis contre cette construction, cela me semble menacer notre environnement naturel unique. Cette route ne me semble pas indispensable et l'impact négatif pour la pollution visuelle, sonore et environnementale me semble démesuré.

On se demande presque ce que sont les motivations financières derrière ce projet néfaste. C'est regrettable.

Je vous remercie d'avance pour votre considération.

Salutations,
Steven Thompson

Sujet : [INTERNET] lettre contre la nouvelle route forestière du col de Voza

De : > loukboucher (par Internet) <loukboucher@gmail.com>

Date : 07/10/2020 14:52

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

messieurs, mesdames,

Une lettre suit dans la pièce jointe dans laquelle je m'oppose au plan pour la nouvelle route forestière du col de Voza.

J'espère que cette lettre vous aidera à repenser ce plan.

cordialement,

Louk Pieter Boucher

— Pièces jointes : —

lettre contre la nouvelle route forestière col de Voza.docx

14,1 Ko

Préfecture de Haute-Savoie
DDT Enquêtes Publiques

Sujet : Route Forestière du Col de Voza

2 octobre 2020

Messieurs, mesdames,

Avec cette lettre je veux dire que je ne suis pas d'accord avec les plans pour la construction de une nouvelle route forestière du col de Voza. Je pense que c'est un projet imprudent pour des raisons économiques (touristiques), environnementales et de sécurité.

Cordialement,

Mr. L. P. Boucher

Réaumurlaan 20-1
3553 HP Utrecht
Les Pays-Bas
003123969520
Loukboucher@gmail.com

Sujet : [INTERNET] OPPOSITION projet de route forestière

De : > gregoiredeleoer (par Internet) <gregoiredeleoer@gmail.com>

Date : 07/10/2020 15:05

Pour : "Ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Madame, Monsieur

Je me permet de vous écrire pour vous faire part de mon OPPOSITION TOTALE concernant le projet de route forestière et l'exploitation forestière dans la zone des Houches et du col de voza.

J'habite aux Bossons et profite énormément de ce lieu naturel proche de chez moi, le fait qu'une route doit être construite pour accéder à la zone d'exploitation forestière m'attriste et me bouleverse énormément.

Non seulement la forêt est le lieu de beaucoup d'espèces d'oiseaux, de papillons de nuit, de petits mammifères mais c'est surtout une forêt incroyable, un lieu pour profiter de la nature.

Je suis très étonné de la mise en place d'un projet visant à détruire la nature, quand en cette époque nous avons plus que besoins de préserver celle ci, votre proposition va à contre sens de tout ça.

La vallée de Chamonix Les Houches est déjà situé à une mauvaise altitude concernant la pollution, qui sera encore plus aggravée par la destruction de la foret et le déplacement de machinerie lourde et de camions de haut en bas de la montagne. Aussi, vous devez prendre en compte le danger que pose le déracinement de grands espace forestiers, cela expose la montagne à des glissement de terrains en saison de pluies.

En ce moment, la planète est confrontée au réchauffement climatique; nous devrions contribuer a préserver la forêt et ne surtout pas la détruire.

Je vous confirme mon opposition totale à ce projet et vous demande de considérer la population locale de la vallée de Chamonix, de protéger notre environnement fragile et à ne pas laisser le profit économique être plus important que notre santé et notre bien être.

Cordialement,

Grégoire de Loeper

07/10/2020

Sujet : [INTERNET] Enquête sur projet route forestière Col de Voza

De : > carol.scot (par Internet) <carol.scot@wanadoo.fr>

Date : 07/10/2020 15:05

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour Mesdames et

Messieurs,

Je vous écris au sujet de l'enquête de la route forestière Chatelard-Col de Voza. Je dois vous dire qu' une route pour débarder le bois me paraît vraiment déplacée. L'endroit est tellement beau et quand on voit d'autres forêts qui sont saccagées comme ça parce qu' on les laisse souvent en mauvaises état. Je suis en accord avec les arguments et observations présentés par les associations France Nature Environnement, la LPO et Inspire. Le Mont Blanc est maintenant traité en zone de haute importance. Impossible de penser que l'environnement au pied de cet symbole puisse être sacrifié pour du bois. Je suis totalement contre ce projet.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs l'expression de mes meilleures sentiments distingués. Mme Van Peteghem

Carol.

10 Chemin du Jorat Chamonix M'ont Blanc.

Sujet : [INTERNET] Opposition pour le projet de route forestière les Houches et col de Voza
De : > ydaneva (par Internet) <ydaneva@gmail.com>
Date : 07/10/2020 15:10
Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je me permet de vous écrire pour vous faire part de mon **OPPOSITION TOTALE** concernant le projet de route forestière et l'exploitation forestière dans la zone des Houches et du col de voza.

J'habite à Chamonix et profite énormément de ce lieu naturel proche de chez moi, le fait qu'une route doit être construite pour accéder à la zone d'exploitation forestière m'attriste et me bouleverse énormément.

Non seulement la forêt est le lieu de beaucoup d'espèces d'oiseaux, de papillons de nuit, de petits mammifères mais c'est surtout une forêt incroyable, un lieu pour profiter de la nature.

Je suis très étonné de la mise en place d'un projet visant à détruire la nature, quand en cette époque nous avons plus que besoins de préserver celle ci, votre proposition va à contre sens de tout ça.

La vallée de Chamonix Les Houches est déjà situé à une mauvaise altitude concernant la pollution, qui sera encore plus aggravée par la destruction de la foret et le déplacement de machinerie lourde et de camions de haut en bas de la montagne. Aussi, vous devez prendre en compte le danger que pose le déracinement de grands espace forestiers, cela expose la montagne à des glissement de terrains en saison de pluies.

En ce moment, la planète est confrontée au réchauffement climatique; nous devrions contribuer a préserver la forêt et ne surtout pas la détruire.

Je vous confirme mon opposition totale à ce projet et vous demande de considérer la population locale de la vallée de Chamonix, de protéger notre environnement fragile et à ne pas laisser le profit économique être plus important que notre santé et notre bien être.

Cordialement,
Yana Daneva

Sujet : [INTERNET] Opposition Projet de route forestière au col de Voza

De : > nataliebroady (par Internet) <nataliebroady@yahoo.co.uk>

Date : 07/10/2020 15:21

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je vous écris concernant le projet de route forestière Chatelard - Col de Voza.

Je suis résidente aux Houches, maman d'un petit garçon de 2 ans, et suis vraiment déçu de voir encore un projet de destruction de nos forêts dans une zone pourtant supposé être protégé.

Je suis entièrement d'accord avec les propos des associations, dont France Nature Environnement <https://www.fne-aura.org/communiqués/haute-savoie/projet-de-route-forestiere-au-col-de-voza-la-voie-royale-du-beton-et-du-goudron/>

Je vous laisse donc mon message plutôt court, en espérant que pour le futur de notre région et de nos enfants vous renoncerez à ce projet pour mieux utiliser l'argent public et protéger notre précieux milieu naturel tant menacé.

Recevez, Madame, Monsieur, mes meilleurs salutations.

Natalie Broady

Sujet : [INTERNET] Projet de transformation et de création de la route Chatelard-Col de Voza

De : > falegoux (par Internet) <falegoux@hotmail.com>

Date : 07/10/2020 15:39

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

je vous écris après avoir pris connaissance du dossier sur le projet de transformation et de création de la route forestière Chatelard-Col de Voza touchant les communes des Houches, de Passy et de Saint-Gervais.

Au premier abord, le coût des travaux et leur importance m'ont particulièrement frappée. Je possède des bois sur ce versant du Prarion. La difficulté de les vendre n'est pas reliée aux difficultés de transport, mais à l'effondrement du marché qui a suivi des tempêtes importantes générant beaucoup de bois abattus. Ce surplus de bois perdure.

Quelle sera la rentabilité du projet?

S'il s'agit d'infrastructures destinées à créer de l'emploi en ces temps difficiles, je m'interroge sur la pertinence de choisir un site en moyenne montagne dont une partie est classée.

Les vallées sont densément peuplées et ouvrir une telle possibilité de circulation ne peut qu'empiéter de plus en plus sur ce que l'on prétend vouloir protéger.

De plus, je m'interroge sur le choix de revêtement de la chaussée, sur sa largeur et sur son tracé - particulièrement pour le tronçon 5.

Le plateau du Prarion est déjà sillonné de sentiers pour les randonneurs et les skieurs de fond. L'accès au domaine pastoral est bien assuré.

Aucun problème non plus pour le ski alpin - sauf décisions contraires des remontées mécaniques.

Pourquoi donc prolonger cette route vers la Charme?

Les bois exploitables y sont rarissimes sinon inexistants.

Par contre, la vue y est dégagée et très belle.

Je m'interroge à nouveau: s'agit-il d'un premier pas vers l'urbanisation de cette zone jusque là pastorale et un peu en retrait de la circulation touristique?

Monsieur le Commissaire je suis profondément inquiète face à ce type de développement sur les flancs du Prarion.

En vous remerciant de votre attention et en attendant les suites de cette enquête et du projet, croyez Monsieur le Commissaire Enquêteur à toute ma considération.

Françoise Legoux

Sujet : [INTERNET] Route forestière Col de Voza

De : > carrie.beadle (par Internet) <carrie.beadle@gmail.com>

Date : 07/10/2020 15:43

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique, je voudrais faire part de mon objection à la construction d'une route forestière vers le col de Voza. Il s'agit d'une zone à forte biodiversité qui serait négativement impactée par le projet de construction, comme détaillé ici <https://inspire74.com/infos/voza>. L'autorisation de ce projet semble très en contradiction avec les restrictions imposées à l'ascension du mont Blanc. Je vous demande de protéger l'ensemble de la région et non seulement la partie la plus visible du public.

Meilleures salutations,
Carrie

--

Carrie Beadle
Doctorante, école polytechnique fédérale de Lausanne
carrie.beadle@gmail.com
Tel. +41 779622950

Sujet : [INTERNET] Contre la route forestière du col de Voza
De : > floorverdenius (par Internet) <floorverdenius@gmail.com>
Date : 07/10/2020 16:04
Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

L.S.

Avec cette lettre je veux exprimer mes sentiments contre le projet de route forestière pour les camions grumiers, entre Le Châtelard et Le col de Voza, sur les communes de Passy, Les Houches et Saint Gervais. Ils espaces naturels vulnérables doivent être mieux protégés afin de pouvoir transférer une terre vivable pour nos descendants.

Cordialement,

Floor Verdenius
NL-6708 KS Wageningen
E: floorverdenius@gmail.com

Sujet : [INTERNET] Route Route forestière Châtelard à Col de Voza

De : > rachel (par Internet) <rachel@rmortimer.com>

Date : 07/10/2020 16:35

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Monsieur / Madame,

J'écris en proposition au projet de plan «Route forestière Châtelard à Col de Voza».

En tant qu'habitant des Houches (Route des Chavants) Je suis particulièrement préoccupé par l'impact dévastateur que ce projet aura au pied du Mont Blanc, un site spécial et unique que le 13 février 2020, le président Macron a promis de bénéficier d'une protection accrue.

Je m'oppose au projet pour les raisons suivantes:

- Il s'agit d'un projet globalement destructeur pour l'environnement; notamment la construction d'une nouvelle route dans la forêt qui impliquera des tonnes de ciment et de bitume, qui représentent d'énormes quantités d'émissions liées au changement climatique à un moment où les émissions devraient être réduites pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Aucune documentation ou évaluation de ces émissions ou de l'empreinte climatique du projet n'a été réalisée par l'organisme proposant les travaux.
- Les gaz d'échappement du trafic routier et des camions grumiers de 40 à 60 tonnes qui montent à flanc de montagne s'ajouteront à la pollution déjà grave par le smog dans la vallée de Chamonix - un endroit qui subit déjà plusieurs événements critiques de pollution atmosphérique par an. Cette pollution de l'air représente de graves risques sanitaires pour les habitants de la vallée entre Passy et Chamonix.
- La route et l'exploitation forestière subséquente représentent une menace grave pour de nombreuses espèces en voie de disparition et protégées documentées dans cette forêt, y compris une mousse très rare et protégée et le Pic Tridactyle. Ce pic est un instrument dans la lutte contre l'infestation par le bostryche qui détruit localement les mélèzes.
- La proposition est soutenue par un rapport d'impact maigre et mal documenté qui ne répertorie pas de nombreuses autres espèces qui seront affectées négativement, y compris la tétras, l'aigle royal, Milan noire et la buse mellifère, toutes bien documentées comme nichant dans cette forêt. Un rapport d'impact approprié et complet doit être fait avant toute considération pour permettre ce travail.
- Le Mont Blanc et ses environs sont uniques, écologiquement sensibles et classés comme spéciaux. A ce titre, ce projet destructeur va totalement à l'encontre de cet objectif de protection du massif du Mont Blanc et de son patrimoine unique.
- L'exploitation et l'extraction du bois se font déjà dans cette forêt de manière plus durable,

artisanale et responsable avec un impact minimal sur l'environnement. Il n'y a aucune raison pour que cela ne continue pas de cette manière sans avoir besoin d'une expansion à l'échelle industrielle et de la construction de routes.

- Le projet signifiera sans aucun doute la fermeture de la zone à d'autres utilisateurs pour une durée indéterminée, limitant l'accès aux randonneurs, aux ornithologues amateurs aux vététistes, ce qui signifie la perte d'une ressource communautaire très précieuse et appréciée pour les habitants et les touristes.

J'espère que vous tiendrez compte des points ci-dessus lors de l'enquête publique,

Cordialement,

Rachel Mortimer
Executive Coach
+44 (0)7813 898665
www.rmortimer.com

Sujet : [INTERNET] route forestière du Châtelard

De : > F.Boucher (par Internet) <F.Boucher@kpnplanet.nl>

Date : 07/10/2020 16:42

Pour : <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Mesdame, Messieurs,

Je vous transmets par la présente mon avis sur vos projets pour la Route Forestière du Châtelard.

Veillez agréer, chers Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Mme. Florine J.B. Boucher

— Pièces jointes : —

ROUTE FORESTIERE PRARION.docx

22,1 Ko

Amsterdam, le 7 octobre 2020

Prefecture de Haute Savoie
Rue du 30^{ème} R;egiment d'infanterie
Boite Postale 2332, 74034 Annecy

Concerne: Transformation en Création d'une route Forestière du Châtelard .

Mesdames, Messieurs,

Avec cette lettre je vous fait savoir que je suis opposée à la réalisation du projet ci-dessus, à savoir la route Forestiere du Chatelârd.

Depuis 1948 je passe chaque année mes vacances d'été en famille au Prarion au dessus de Saint-Gervais-les-Bains. D'abord avec ma mère, Solange Boucher-Vérèt, à l' Hotel du Prarion, mais depuis 1952 en famille au Châlet des Anglais, dont ma mère était locataire depuis 1952. Depuis 1973, mon frère aîné Hugues Boucher est devenu propriétaire du Châlet des Anglais et comme d'habitude je passe quelques semaines de vacances en été au châlet des Anglais mais maintenant avec sa famille . Et parfois aussi - si cela convient - chez mon frère Philippe Boucher, qui est propriétaire d'une très belle ferme sur la route du Prarion, vers le Plancert depuis l'année 2000.

Vous pouvez comprendre que le ravissant paysage des montagnes du Prarion au pied du Mont Blanc - où je passe mes vacances d'été déjà 73 ans (j'ai 76 ans) - m'est très chère – même plus chère que Les Pays Bas ou je suis née et où j'habite. Pourtant je considère Le Prarion comme ma deuxième patrie!

Et maintenant cette route forestière qui sera goudronnée détruira ce paysage qui m'est si chère, avec sa nature d'une beauté exceptionnelle et avec une biodiversité originale et aimé par la population paysanne d'origine et par des randonneurs - comme moi - qui veulent jouir des prairies fleuries, des forêts parfumées, chercher des fraises sauvages, des myrtilles, parfois des chanterelles ou des cèpes (si les sangliers ne les ont pas tous mangés) et qui peuvent s'émerveiller par les cris des oiseaux de proie dans le ciel et du son mystérieux des petits ruisseaux de montagne clairs dans lesquels ils peuvent goûter de l'eau fraîche de la nature. Toutes ces merveilles seront voués à disparaître par la construction de cette route forestière. Pas pour rien Le Prarion et ces environs font part d'une Site Classé.

A mon avis cette route forestière prévu est hors proportion, inutile et surtout aura des conséquences dramatique pour la nature. Depuis des années de petites parcelles de pinède propice ont été abattues vers Tête Noire, sur le versant Nord du sommet du Prarion, et vers Les Houches sans aucune problème et sans présence d'une route forestière de telle format accessible pour des trops grands poids lourds.

La construction de cette route forestière est uniquement proposée pour recevoir des fonds européens ce qui est en ce cas gaspilleur. Dans une époque dans laquelle la société fait tout son possible pour arrêter une perte de biotope dramatique, mieux vaux utiliser cette argent Européen pour soutenir la nature. Par exemple de planter des arbres sur les pistes de ski qui sont devenus inutilisables a cause du changement climatique entraînant un manque de neige. Et grâce à quoi la biodiversité de ces endroits peut y être restaurée .

Veuillez agréer chers Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Mme. Florine J.B. Boucher
Nwe. Keizersgracht 65
1018VD Amsterdam-Pays Bas
F.boucher@kpnplanet.nl
Téléphone : 0031(0)612993063

Sujet : [INTERNET] Re. Route Forestiere Col de Voza

De : > julian.mills (par Internet) <julian.mills@wanadoo.fr>

Date : 07/10/2020 16:42

Pour : <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

En tant qu'habitant et travaillant dans la vallée de Chamonix, je vous écris à propos du projet de route forestière du col de Voza.

Je suis CONTRE ce projet qui menace de détruire la biodiversité de la zone, ainsi que d'augmenter la pollution visuelle, sonore et environnementale. La nécessité de cette route me semble douteuse. Je privilégie la santé des habitants de la vallée, ainsi que la préservation des espèces de la faune et de la flore.

Je vous remercie pour votre considération.

Cordialement

Julian Mills

Sujet : [INTERNET] Fwd: Chamonix Mont Blanc
De : > sari (par Internet) <sari@xcchamonix.com>
Date : 07/10/2020 16:51
Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

----- Forwarded message -----

Lähetäjä: **Sari Kupari** <sari@xcchamonix.com>
Date: ke 7. lokak. 2020 klo 16.50
Subject: Chamonix Mont Blanc
To: <ddt-enquites-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

S'il vous plaît, veuillez arrêter ce projet. Il est triste de voir comment la vallée de Chamonix est détruite.

https://www.fne-aura.org/communiqués/haute-savoie/projet-de-route-forestiere-au-col-de-voza-la-voie-royale-du-beton-et-du-goudron/?fbclid=IwAR28MN7iAJh4H8SLrfK7pOVZN6uc7IZOTdLmMeG7sk992W_E9YkM1J1LEKE

Sujet : [INTERNET] Col de Voza

De : > myla_fonseca (par Internet) <myla_fonseca@hotmail.com>

Date : 07/10/2020 16:59

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

En tant qu'habitant dans la vallée de Chamonix, je vous écris à propos du projet de route forestière du col de Voza.

Je suis CONTRE ce projet qui menace de détruire la biodiversité de la zone, ainsi que d'augmenter la pollution visuelle, sonore et environnementale. Je privilégie la santé des habitants de la vallée, ainsi que la préservation des espèces de la faune et de la flore.

Je vous remercie pour votre considération.

Cordialement,

Camyla Fonseca

Sujet : [INTERNET] Col du Voza

De : > karinvoller (par Internet) <karinvoller@gmail.com>

Date : 07/10/2020 17:09

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Mon mari et moi vivons à Saint Gervais chaque été et passons de nombreuses heures dans les montagnes, en particulier la zone derrière le village autour de Prairon. c'est beau et paisible, et un havre pour tant d'animaux sauvages. construire toute forme de route dans cet environnement, détruirait l'écosystème dont nous avons la chance de profiter. veuillez repenser la route proposée car une grande partie de l'habitat serait définitivement perdue.

Cordialement

Karin Voller

Sujet : [INTERNET] Non au Projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard (Col de Voza)

De : > oikos.kai.bios (par Internet) <oikos.kai.bios@orange.fr>

Date : 07/10/2020 17:37

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Vous trouverez en attaché le PDF et la version sous Word de notre contribution à la consultation publique concernant le Projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard (Col de Voza)

Nous vous en souhaitons bonne réception,

Recevez nos salutations respectueuses

Pour Oïkos Kai Bios

Marie Berger et Patricia Faure, cofondatrices

<http://www.oikoskaibios.com/>

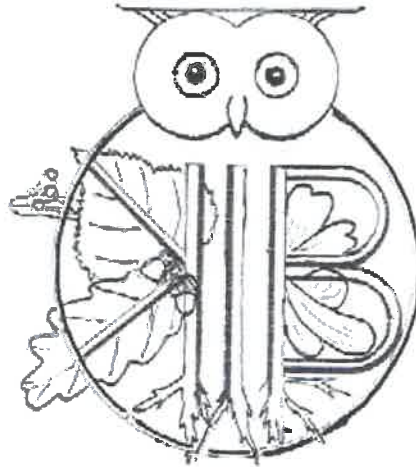
— Pièces jointes : —

| | |
|---|--------|
| 2020 courrier Oïkos Kai Bios Enquête publ. route Col de Voza..pdf | 1,2 Mo |
| 2020 courrier OKB Enquête publ. route Col de Voza.docx | 161 Ko |

Association OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie
3, rue Branly
74100 AMBILLY

<http://www.oikoskaibios.com/>

Projet de transformation et de création
de la route forestière du Châtelard
(Col de Voza)



Monsieur Alain ESPINASSE,
Préfet de Haute-Savoie
Direction départementale
des territoires de la Haute-Savoie
Service eau et environnement
15 rue Henry Bordeaux –
74998 ANNECY cedex 9

Ambilly, le 7 octobre 2020

Monsieur le Préfet,

Notre association souhaite s'exprimer au sujet du Projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard (Col de Voza).

Le contexte

Selon l'Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur la transformation et création de la route forestière du Châtelard - Col de Voza (74), page 3/20 :

« La communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc(en Haute-Savoie) est le maître d'ouvrage délégué de la transformation et de la création, sur 13655m, de la route forestière du Châtelard au col de Voza, dans le massif du Prarion pour partie en site classé. Cette route, inscrite au schéma départemental de desserte forestière, donnera accès par grumier à 560 ha de forêts matures (et à 100ha d'alpages) qui pourront être exploitées par tracteur et câble. Elle sera interdite à la circulation générale des véhicules motorisés. »

Les bénéficiaires de cette route forestière en partie améliorée seront donc les exploitants de la forêt et les alpagistes. Ces derniers, semble-t-il, se sont accommodés des chemins existants. A priori, ils ne sont pas concernés. Il reste les grumiers qui viendront chercher le bois. Jusque-là,

l'exploitation des bois, tout comme cela se fait en Haute-Savoie, utilisait des câbles, voire l'hélicoptère. Ce dernier est coûteux et polluant, certes. Les grumiers le sont aussi, et ils viendront plus longuement déranger et polluer la nature. Cette facilité accrue entraînera, nous l'imaginons, une surexploitation forestière. En, plus, la collectivité va mettre en place avec les deniers publics (les nôtres, donc), une route qui aura détruit un peu plus l'environnement et ne sera utile qu'aux exploitants de la forêt. Parions que les chasseurs auront aussi le droit de l'utiliser ! Nous ne saurions que nous opposer à ce projet.
Nous allons ci-après développer divers arguments.

Le site naturel

Le Prarion est un site en partie classé. Nous nous posons la question du respect d'un tel classement. Hélas, ce type d'interrogation est fréquent dans le cadre des enquêtes publiques mettant en jeu l'environnement.

La faune

L'étude d'impact, page 10/234 indique peu d'impact sur les oiseaux, sauf pendant les travaux. Nous sommes très étonnés. En effet, page 148/234 du même document, nous lisons

En synthèse :

Parmi les 40 espèces d'oiseaux répertoriées sur le site :

- > 32 sont protégées en France
- > La Chouette Chevêchette, la Chouette de Tengmalm, la Gêlinotte des bois, le Pic noir, le Pic tridactyle et le Têtras lyre sont des espèces d'intérêt communautaire (Annexe 1 de la Directive « Habitat »)
- > Le Pic tridactyle est en danger critique d'extinction en région Rhône-Alpes et en Haute-Savoie.
- > Le Bouvreuil pivoine, la Chevêchette d'Europe, la Chouette de Tengmalm, la Gêlinotte des bois, la Mésange boréale et le Têtras lyre sont considérés comme vulnérables, à l'échelle nationale, régionale ou départementale.

Le secteur de Tête noire est particulièrement riche puisqu'il abrite la plupart des espèces patrimoniales forestières de montagne. On y retrouve entre autres le Pic noir, le Pic tridactyle, la Chevêchette d'Europe, la Chouette de Tengmalm et la Gêlinotte des bois.

L'emprise du projet est située en partie sur une zone d'hivernage et de reproduction du Têtras-lyre.

Ce projet va donc avoir un impact négatif majeur sur les oiseaux.

La surexploitation des forêts

Il est question de rentabilité, page 13/53 du Mémoire en réponse à L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE « *Les conditions actuelles de desserte sur le massif du Prarion ne permettent d'exploiter qu'une petite partie de la ressource forestière du massif, et ce dans des conditions techniquement et économiquement non satisfaisantes.* »

Pour rentabiliser encore plus les déplacements, nous craignons que les coupes à blanc ne s'intensifient. Or, c'est catastrophique pour la faune, la tenue des sols pentus et cela génère une grande quantité de CO². Cet aspect ne semble pas avoir été envisagé dans le dossier.

Un peu plus loin, nous lisons : « *De plus, sans exploitation forestière de ce massif, le développement d'une filière locale bois énergie n'est pas envisageable.* »

L'avenir de nos forêts est-il d'alimenter les chauffages collectifs au bois ? De telles chaufferies sont à la mode alors que les habitants font parfois peu d'efforts pour limiter leur consommation, baisser la température de leurs logements, voire gaspiller en laissant les fenêtres ouvertes, vannes des radiateurs à fond.

A ce propos, comment les autorités vérifient-elles l'obligation de la pose de répartiteurs dans les logements collectifs et les copropriétés ? Nous avons l'exemple d'un syndic de copropriété pas vraiment motivé à faire appliquer la loi. Il a fallu la perspicacité de citoyens soucieux de l'environnement pour mettre en place une répartition des frais selon la consommation.

Cet aspect, comme d'autres, nous paraît peu convaincant.

Quelques questions évoquées dans le Mémoire en réponse à l'Avis délibéré de l'Autorité environnementale

➤ Adaptation des peuplements aux effets du changement climatique

Page 50/53 est évoqué le risque de présence importante d'arbres au sol victimes des attaques d'insectes ou d'incidents climatiques.

Or, le Pic tridactyle se nourrit de larves et d'insectes et il est menacé par ce projet. Ceci portera préjudice à la lutte naturelle (biologique) contre le Bostryche que pratique cet oiseau.

➤ La séquestration du carbone

Adaptation des peuplements aux effets du changement climatique

Page 51/53 du document, on peut lire : « *Sans exploitation la capacité de séquestration de la forêt déclinerait avec les années à cause de l'âge du peuplement et on arriverait à un stade où la forêt émettrait du carbone au lieu d'en émettre au stade d'effondrement de la forêt et pourrissement des bois sur places.* »

L'idée que les vieux arbres n'agissent plus favorablement sur la pollution est très discutée, en témoignent les articles suivants

- « Physiologie végétale : les vieux arbres stockent plus de CO₂ »

<https://www.science-et-vie.com/archives/physiologie-vegetale-les-vieux-arbres-stockent-plus-de-co2-37111>

- « Pour réduire le réchauffement climatique, il faudrait planter 1.000 milliards d'arbres, ! » <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/foret-reduire-rechauffement-climatique-il-faudrait-planter-1000-milliards-arbres-75093/> , avec des réserves sur les plantations : « *De plus, les forêts plantées artificiellement sont beaucoup moins efficaces que les forêts naturelles pour stocker le CO₂. En 2016, une précédente étude avait de son côté montré que le remplacement des forêts naturelles par des forêts gérées en Europe avait entraîné une réduction de 10 % du stockage de carbone.* »

- « Pour séquestrer le carbone en forêt : tous les arbres entretenus sont efficaces ».

<https://ecotree.green/blog/pour-sequestrer-le-carbone-en-foret-tous-les-arbres-entretenus-sont-efficaces> « *Dans une forêt, vaut-il mieux privilégier les vieux arbres ou faire pousser de jeunes*

plants ? Est-il plus opportun d'investir dans une forêt déjà existante ou dans une terre agricole à reboiser ? Quel dispositif permet d'absorber le plus de carbone et causera le plus grand bien à la planète ? »

Une mixité jeunes arbres- vieux arbres serait efficace. Un bémol : Ecotree est une société d'investissement, nous resterons donc prudents sur son diagnostic.

Cette dernière référence amène à poser la question du rendement. S'il est acceptable, au nom du respect du droit de propriété, d'attendre quelques revenus des forêts, il nous semble regrettable d'accepter de tels impacts sur la nature. La majorité des forêts est d'ailleurs communale (page 52/234) ; certes, nous savons que les ressources des communes diminuent du fait des réformes tandis que les dépenses augmentent du fait de prises en charges sociales grandissantes et pas toujours légitimes. Il y a parfois des choix à faire.

➤ Gestion des risques et aléas

Page 51/53 du document est pointé « *l'instabilité des peuplement(s) qui va s'accroître avec les années amenant à des effets de moins en moins protecteurs de la forêt, voir à ce que la forêt génère elle-même de nouveaux risques naturels (libération des blocs dans les systèmes racinaires renversés, chute d'arbres dans les torrents, etc.)* ».

La construction d'une telle route et le passage de lourds grumiers seront des risques pires que ceux occasionnés par la nature.

En outre, page 3/53, « *Les 3 forêts communales concernées par le projet sont éco-certifiées PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières) et doivent répondre aux engagements de cette éco-certification.* »

Selon Planet Vie

<https://planet-vie.ens.fr/thematiques/themes-transversaux/l-ecocertification-du-bois>

« *L'écocertification n'est pas la panacée pour lutter contre les dangers qui menacent les forêts et ceci pour plusieurs raisons. D'abord elle n'agit pas sur les conditions d'exploitation des forêts mais vient seulement récompenser ceux qui ont fait la démarche d'aller vers des pratiques plus tournées vers l'avenir.* »

Enfin, nous allons revenir sur les propos tenus dans l'étude d'impact, page 5/234 : « *Les conditions d'exploitation forestière d'antan ne sont plus économiquement et humainement possibles. Le débardage des bois par tracteur devant se faire sur plus de 2.000 mètres en moyenne, cette distance est aujourd'hui considérée économiquement rédhibitoire et le traînage des bois sur des pistes à forte pente n'est plus accepté socialement sur des zones à fort enjeux touristiques, risques naturels et environnementaux.* »

Il y a un métier, celui de bucheron. Il a certes évolué, par l'usage des tracteurs, des câbles.... Ce métier fait partie de notre patrimoine et chaque jour, dans notre pays, des savoir-faire se perdent à cause de la désindustrialisation, des délocalisations.

On reproche aux éleveurs le manque de stratégie industrielle....tandis que les consommateurs demandent plus de qualité.

Nous ne comprenons donc pas le sens de cet extrait du texte cité plus haut « *le traînage des bois sur des pistes à forte pente n'est plus accepté socialement* ». Cet aspect devrait être développé.

Un peu plus loin, page 7/234, nous lisons : « La solution retenue est celle qui permet de reprendre au maxima le tracé des pistes existantes.

De fait, les impacts réels d'un tel projet restent limités. ».

Nous avons du mal à comprendre que l'accès de grumiers dans un tel environnement aura un impact limité, en plus des études bien insuffisantes des conséquences sur l'environnement qu'a montré le dossier

En conclusion,

Les effets négatifs sur la faune, sur l'environnement, le manque d'objectifs convaincants, sans oublier le gaspillage d'argent public sont autant d'éléments qui ne nous permettent pas d'adhérer à une telle proposition.

Nous nous opposons donc à ce projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard (Col de Voza).

Nous vous remercions de l'intérêt porté à ce courrier.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations respectueuses.

Pour OÏKOS KAÏ BIOS

Marie Berger et Patricia Faure, cofondatrices

OÏKOS KAÏ BIOS
OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie
Patrimoine Nature et Vie

Sujet : [INTERNET] NON route forestiere du col de Voza

De : > kgerritsen (par Internet) <kgerritsen@wwf.nl>

Date : 07/10/2020 17:39

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Cher Amis,

Avec cette lettre je veux exprimer mes sentiments contre le projet de route forestière pour les camions grumiers, entre Le Châtelard et Le col de Voza, sur les communes de Passy, Les Houches et Saint Gervais.

Karin Gerritsen
Nelson Mandelalaan 8
3707 KM ZEIST
Holland

Sujet : [INTERNET] Route forestière du col de Voza

De : > jim (par Internet) <jim@echobase.biz>

Date : 07/10/2020 17:40

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Je m'oppose au projet Route forestière du col de Voza en raison des dommages causés à une belle forêt et propose des restrictions sur son utilisation pendant la construction. Le projet est coûteux, inutile et non respectueux de l'environnement.

Cordialement

Jim

Jim Richardson

Echo Base Ski et Surf

www.echobase.biz

@EchoBaseCHX

+33 (0)4 56 12 38 45

+33 (0)7 86 80 71 84

1501 Route des Praz,

Les Praz

Chamonix

74400

Sujet : [INTERNET] Contre le projet de route forestière au col de Voza

De : > a.moreau.mail (par Internet) <a.moreau.mail@gmail.com>

Date : 07/10/2020 17:43

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Je veux faire part de mon opposition au projet de construction d'une route forestière au Col de Voza.

Je trouve cela absolument pas nécessaire et nocif envers l'environnement. On a assez de route et de voitures dans nos vies, protégeons ensemble nos montagnes et notre nature. De plus, cela serait fait en utilisant notre argent, qui serait beaucoup mieux utilisé afin de développer les infrastructures touristiques (sentiers de marche et de vélo) qui aideraient à sensibiliser la population à protéger et respecter notre nature et notre planète.

Je suis contre.

Ariane Moreau

Sujet : [INTERNET]

De : > borreboucher (par Internet) <borreboucher@gmail.com>

Date : 07/10/2020 17:43

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Préfecture de Haute-Savoie

DDT Enquêtes Publiques

Sujet : Route Forestière du Col de Voza

2 octobre 2020

Messieurs, mesdames,

Avec cette lettre je veux exprimer mes sentiments **contre** le projet de route forestière pour les camions grumiers, entre Le Châtelard et Le col de Voza, sur les communes de Passy, Les Houches et Saint Gervais.

Pourquoi construire une route pour des camions de 48 à 57 tonnes et les permettre sur la montagne, passer par un site classé ?

Je pense que c'est un projet imprudent pour des raisons économiques (touristiques), environnementales, de sécurité. Et pour nous, si résident du Chalet des Anglais, ce serait très ennuyeux et décevant.

Cordialement,

Mr. B.M.Boucher

Margaretha van Borsseleenlaan 17

1181CX Amstelveen

Les Pays-Bas

003120016874

borreboucher@gmail.com

Sujet : [INTERNET] opposition au projet de route forestière au Col de Voza, Les Houches 74310

De : > belinda.buckley (par Internet) <belinda.buckley@lineone.net>

Date : 07/10/2020 17:45

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour

J'habite dans la vallée de Chamonix, et je m'oppose au projet de route forestière au Col de Voza, aux Houches 74310.

Ça sera un gaspillage d'argent public. La route va impacter lourdement un secteur très riche en faune rare et menacée (pic tridactyle, chouette chevêchette, chiroptères, etc...). La zone la plus riche en biodiversité est située autour du col de la Forclaz.

Je propose d'abandonner ce projet dévastateur et de continuer à assurer le débardage des arbres sur place, avec l'étude de solutions d'exploitation plus respectueuses des lieux.

Laissons la riche biodiversité et les nombreux promeneurs continuer à vivre et à respirer dans cette forêt du massif du Mont-Blanc.

Cordialement

Belinda Buckley.

Sujet : [INTERNET] Projet de route forestière du col de Voza

De : > nicolas (par Internet) <nicolas@crestin.fr>

Date : 07/10/2020 18:08

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Je suis en totale adéquation avec les conclusions de l'association INSPIRE

<https://inspire74.com/infos>

[/voza?fbclid=IwAR0CqbFJIWsKhYu75BYTyc2PLlpJg5RpDbQE19Ge0mCcgYcfSwEnHXGXeQo](https://inspire74.com/infos/voza?fbclid=IwAR0CqbFJIWsKhYu75BYTyc2PLlpJg5RpDbQE19Ge0mCcgYcfSwEnHXGXeQo)

La vallée de Chamonix et le pays du Mont-Blanc sont déjà très abimés par l'autoroute, la pression immobilière, le réchauffement climatique.

Ce que vous allez voter est la même erreur historique que le tunnel du mont-blanc.

Nicolas Crestin

Sujet : [INTERNET] Projet de route forestière Col de Voza, 74

De : > fred.piard (par Internet) <fred.piard@gmail.com>

Date : 07/10/2020 18:21

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Le projet de route forestière au col de Voza est un non-sens économique et un non-sens environnemental.

Ce serait gaspiller l'argent public et le patrimoine naturel.

Frédéric Piard, ingénieur civil des mines.

7 oct 2020 à Habère-Poche, Haute-Savoie

Sujet : [INTERNET] Project route forestière du col de Voza

De : > rrinaldiphysio (par Internet) <rrinaldiphysio@gmail.com>

Date : 07/10/2020 19:28

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Madame, Monsieur,

En tant qu'habitant.e et travaillant dans la vallée de Chamonix, je vous écris à propos du projet de route forestière du col de Voza.

Je suis CONTRE ce projet qui menace de détruire la biodiversité de la zone, ainsi que d'augmenter la pollution visuelle, sonore et environnementale.

La nécessité de cette route me semble douteuse.

Je privilégie la santé des habitants de la vallée, ainsi que la préservation des espèces de la faune et de la flore.

Je vous remercie pour votre considération.

Cordialement

Raphael RINALDI

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique route forestière Chatelard-Col de Voza

De : > dsams (par Internet) <dsams@wanadoo.fr>

Date : 07/10/2020 19:44

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

l'Association des Amis des Houches fortement interpellée par le projet de Route Forestière Chatelard Voza exprime sa position face à ce projet par le communiqué ci joint à destination du Commissaire Enquêteur.

Le président des Amis des Houches

— Pièces jointes :

reponse enquete publique route forestière.docx

14,6 Ko

Les Amis des Houches

Les Houches le 07 octobre 2020

Enquête publique dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale pour le projet de transformation et de création de la route forestière du Chatelard – Col de Voza.

Après étude **Les Amis des Houches** sont résolument opposés aux 4 derniers kilomètres de ce projet de route forestière qui dénatureraient le site du Prarion qui est, faut-il le rappeler, inclus dans le site naturel classé du Massif du Mont Blanc.

L'Association « Les Amis des Houches »
Active depuis 1966 161 membres